

## JE PRENDS *soin* DE LUI

Je m'assure des **besoins fondamentaux** de mon animal de compagnie. Pour son **bien être**, il est essentiel de veiller à ce qu'il ait de **l'eau** et de la **nourriture** à proximité, un abri en cas de pluie ou de forte chaleur et des **soins vétérinaires** appropriés.

## JE L'*identifie*

Comme une carte d'identité, **l'identification** de mon animal lui permet d'avoir un **numéro inscrit dans le registre des vétérinaires** et des autorités. C'est aussi 90 % de chance de le retrouver en cas de perte ou de vol.

## JE LE *stérilise*

Stériliser mon animal de compagnie, c'est **réduire son risque de contracter des maladies graves** et **d'améliorer son comportement**. C'est également le meilleur moyen pour **éviter des portées non désirées** et contribuer à la **lutte contre les abandons** de chiots et chatons.

Nous rappelons que la stérilisation est **obligatoire pour les chiens de 1ère catégorie** et peut être punie d'une amende et d'une peine d'emprisonnement en cas de manquement.

## JE LE *sécurise*

Je garde mon animal de compagnie à **l'intérieur de ma propriété** et je **répare ma clôture** pour éviter qu'il ne s'échappe.

Un chien est considéré **divagant** s'il n'est plus sous la **surveillance effective** de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

## Coordonnées

Zone Industrielle de la Punaruu  
BP 13001 - 98717 Punaauia



SIGFA : 40 54 83 00

Agent de terrain : 87 30 11 01

Chef d'équipe technique : 87 31 33 83



secretariat@sigfa.pf



SIGFA

## Horaires

### SIGFA

Lundi - jeudi : 07h30 - 15h30

Vendredi : 07h30 - 14h30

### Visites du chenil

Lundi - jeudi : 08h00 - 10h30 ; 12h30 - 14h30

Vendredi : 08h00 - 10h30 ; 12h30 - 13h30

## Tarifs

Frais de fourrière : 3 500 XPF / JOUR

(Recupération de son animal)



ENSEMBLE, AGISSONS  
POUR LE BIEN-ÊTRE  
HUMAIN & ANIMAL



ASSOCIATION DE  
PUNAUAIA



Le **Syndicat Intercommunal** pour la **Gestion** de la **Fourrière Animale** se situe dans la zone industrielle de Punaauia et a été créé en 2012. Notre fourrière animale a ouvert ses portes au mois de septembre 2022 avec une capacité de 20 places.

Le SIGFA regroupe les communes de **Paea** et **Punaauia** qui sont chargées de prendre toutes les mesures pour lutter contre la **divagation** des chiens ainsi que les **nuisances** et les **risques** qu'ils peuvent occasionner.

Notre rôle est **d'accueillir les chiens errants et en état de divagation** récupérés sur la voie publique des communes de Punaauia et Paea, ou encore les chiens mordu(e)s capturés sur ordre du Procureur de la République.

Notre équipe en charge de la gestion du chenil comprend des **techniciens qualifiés** accompagnés d'un **vétérinaire** et d'un **expert cynotechnique** qui garantissent le respect des **procédures sanitaires** et le **bien-être** des chiens.

Le SIGFA est la première fourrière animale intercommunale de la Polynésie Française à disposer d'un **incinérateur agréé** au titre des Installations Classées pour la **Protection de l'Environnement**.

## Nos missions



## LA PROCÉDURE DE CAPTURE DES ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 

Un administré signale à la brigade municipale la présence d'un chien errant, divaguant, ou d'un chien dit dangereux.
- 

La brigade municipale fait appel à son prestataire.
- 

Le prestataire de la commune procède à la capture du chien.
- 

Le chien est examiné par un vétérinaire pour constater son état physique et prescrire des soins si nécessaires.
- 

L'animal est transféré au SIGFA qui dispose d'un délai réglementaire de 8 jours francs ouvrés pour retrouver son propriétaire.
- 

Deux agents de terrain complètent le dispositif de recherche de propriétaires en se rendant directement dans les quartiers.
- 

Si le propriétaire est retrouvé, il doit s'acquitter des frais de garde de son chien.

Dans le cas contraire, le chien est proposé à l'adoption. Après l'avis d'un vétérinaire, les chiens inaptes à l'adoption pour des raisons médicales ou comportementales sont euthanasiés.